



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### ressources

Question écrite n° 89240

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le référé sur les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales (54 milliards d'euros en 2014), rendu public le 1er septembre 2015 par la Cour des comptes, et plus particulièrement sur l'exécution des prélèvements sur les recettes de l'État et la gestion du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) qui en fait partie. La Cour estime que les règles qui encadrent l'exécution budgétaire des prélèvements devraient être précisées, simplifiées et sécurisées, avec une meilleure information du Parlement. La gestion du FCTVA devrait, quant à elle, être modernisée et rationalisée. Aussi, il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur la recommandation de la Cour visant à améliorer la qualité du service rendu aux collectivités locales en suivant leurs délais de notification et de versement des dotations actualisé en fonction de l'ampleur des modifications informatiques requises par les évolutions législatives.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89240

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2015](#), page 7360

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)